

Québec, le 28 mars 2008

Monsieur Luc Papillon  
Directeur général adjoint  
Ville de Terrebonne  
775, rue Saint-Jean-Baptiste  
Terrebonne (Québec) J6W 1B5

**Objet :     Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Lachenaie  
              (secteur nord) (DQ40)**

Monsieur,

À la suite de l'audience publique sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous demande l'information suivante :

Le document DQ30.1 indique, notamment, que la zone 19, d'une superficie de 347,8 ha, pourrait être zoné à des fins résidentielles.

1) Cette zone de 347,8 ha prend-t-elle en compte les nouvelles acquisitions de BFI désignées par cette dernière comme "zone tampon additionnelle" et qui aurait une superficie d'environ 400 acres, ou de 162 ha (réf: M. Hector Chamberland, DT5, p. 87).

2) La zone 19 appartient à combien de propriétaires?

3) Est-ce que la caractérisation des sols de la zone 19 est prévue au cours de l'année 2008 ? Dans la négative, veuillez indiquer l'échéancier prévu pour la réalisation d'une telle caractérisation.

Par ailleurs, si l'on compare la définition nord-ouest de la zone 19 avec la carte déposée par la MRC Les Moulins (DB12, carte 2), nous constatons qu'il existe un espace affecté forestier, limitrophe au LET de Lachenaie, laquelle affectation n'est pas indiquée sur la carte que vous avez déposée (DQ30.1).

1) Qu'en est-il exactement ?

2) Laquelle de ces deux cartes est le plus à jour ? Expliquez.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 4 avril prochain, compte tenu des travaux de la commission.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Renée Poliquin  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission